Inscription administrative

Inscription administrative

Menu 'Inscription administrative'

- Fiche individuelle de l'étudiant 4
- Adresses de l'étudiant 6
- Inscription administrative annuelle 8
- Inscription aux étapes 9
- Couverture sociale et droits facultatifs 15
- Affiliation à la sécurité sociale 20
- Couverture sociale et droits facultatifs 2 21
- Résiliation d'une IA 22
- Annulation d'une IA 23
- Suivi des pièces justificatives web 24

Menu 'Droit'

- Saisie des remboursements 25
- Paiement différentiel 26
- Situation comptable d'un étudiant 27

Menu 'Documentation'

- Edition de la carte d'étudiant 28
- Etat des droits dus 29

Menu 'Comptabilité'

- Edition de la liste des remboursements en attente 32

Menu ‘Administration’

- Saisie de critères d’édition des inscriptions par nationalité et par sexe 33
- Edition des inscriptions par nationalité et par sexe 35
- Saisie de critères d’édition des étudiants de première année de premier cycle par type d’accès 36
- Edition des étudiants de première année de premier cycle par type d’accès 38
- Saisie de critères d’Edition des inscriptions de première année, de premier cycle par groupe de bacs et par sexe 39
- Edition des inscriptions de première année, de premier cycle par groupe de bacs et par sexe 41

Apogée Version 3.60.88

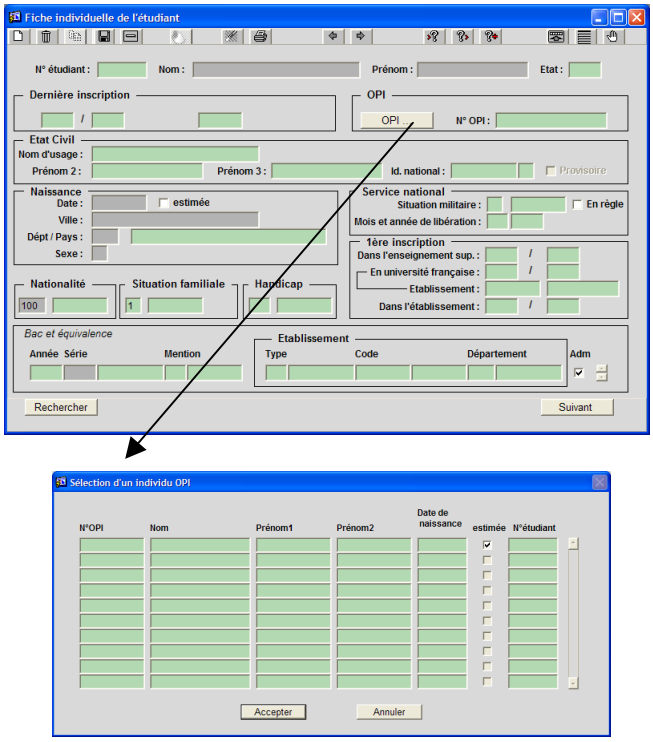

Apogée Version 3.70

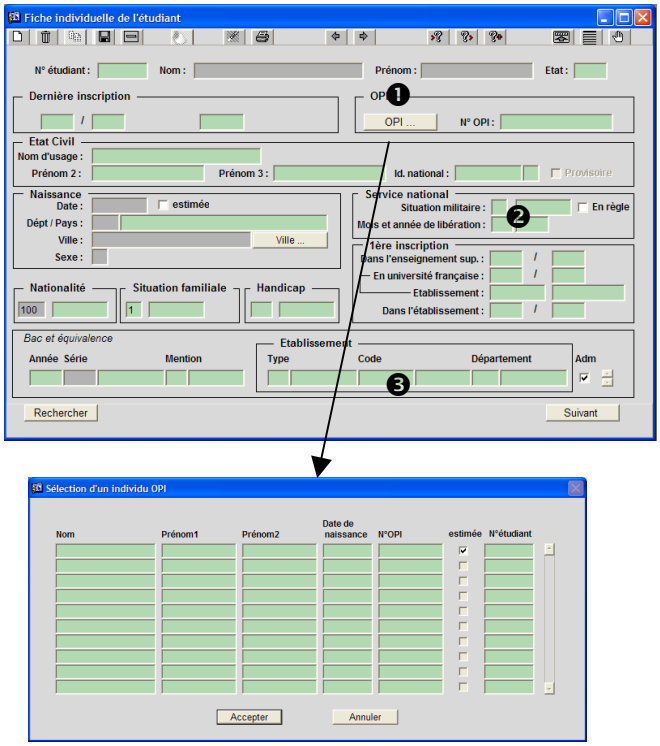

Fiche individuelle de l'étudiant

Contexte de l'évolution :

L'écran est modifié :

1) Dans le cadre de l'évolution du traitement des données OPI lors de l'IA.
2) Afin de permettre aux établissements d'affiner la sélection des types d'établissements du bac par rapport aux types secondaires du référentiel en plus des types principaux déjà définis.
3) Afin de permettre aux établissements d'affiner la saisie de la ville en fonction du dept/pays saisi au préalable.

❶ Lors de la sélection OPI d'un étudiant de nouvelles données IA peuvent être initialisées à partir des données de l'OPI. Il est désormais possible d'initialiser les données : sexe, situation familiale, handicap, type de l'établissement d'obtention du bac.

❷ Suite à la modification de la législation, le contrôle reliant le sexe et la situation militaire est supprimé. Le message d'initialisation du sexe en fonction de la situation militaire est aussi supprimé.

❸ Lorsque le Bac sélectionné est indiqué préparé dans un établissement secondaire (témoin « Etb Sec. » du Bac dans le Référentiel), la liste de valeurs des établissements est restreinte à ceux possédant "lycée" en type principal ou dont un des types secondaires est "lycée".
Dans le cas contraire, la liste de valeurs contient les autres établissements dont le type principal ou dont un des types secondaires correspond au type d'établissement saisi, dans la mesure où le type d'établissement saisi est différent du type "lycée".

Apogée Version 3.70

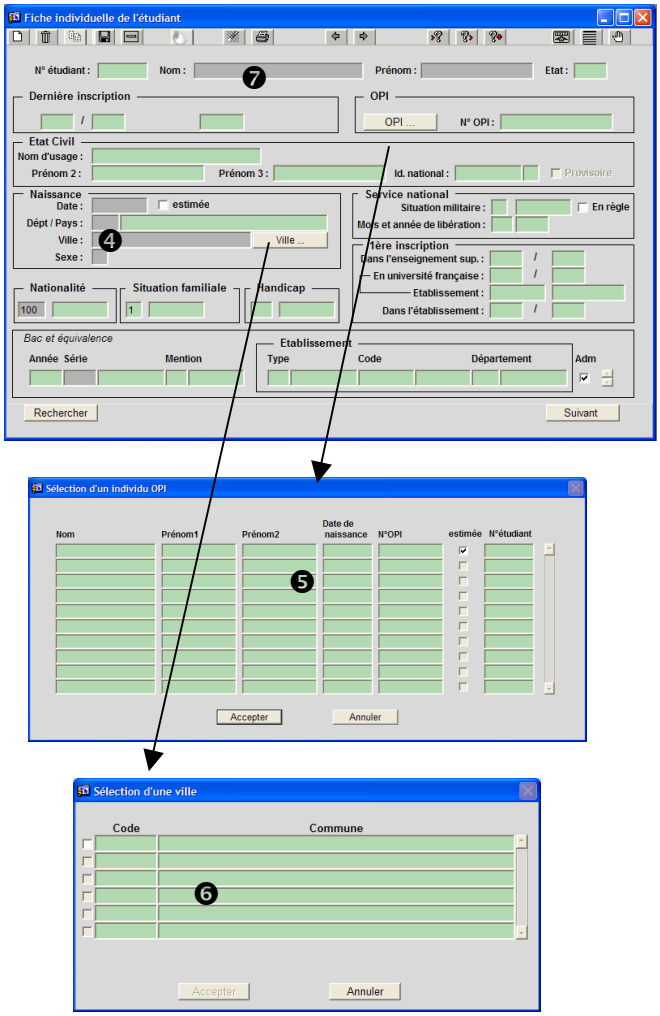

❹ Les champs « Ville » et « Département / pays » sont désormais inversés. La saisie du département permet une sélection facilitée de la ville.

❺ La fenêtre de sélection d'un étudiant OPI est modifiée. **L'ordre de tri évolue** pour présenter les étudiants par nom, prénom 1, prénom 2, Date de naissance, n° OPI, témoin de date de naissance estimée et n° étudiant. Le comportement précédent reste identique par ailleurs.

❻ Le bouton « Ville » ouvre une fenêtre modale de sélection de la ville. Cette fenêtre modale permet de sélectionner une commune dont le département a été saisi au préalable et correspondant au critère de sélection saisi éventuellement dans le champ ville : ce critère doit forcément être présent si on veut activer le bouton ville (soit le début du nom de la ville soit %). Dans le cas où un pays est saisi au préalable et non un département, le bouton est grisé et la modale inaccessible. Les champs code commune et libellé sont non modifiables mais accessibles en mode recherche en majuscule.
La sélection d'une et une seule commune est possible. Si une première commune est cochée, l'action de cocher une seconde commune décoche la première commune.
La sélection d'une commune est obligatoire. Si une commune est sélectionnée son code est récupéré par l'appelant et la modale est fermée. Tant qu'aucune commune n'est cochée le bouton Accepter reste grisé.
Le champ ville continue à être saisissable librement sans passer par la modale.

❼ Le mode recherche du champ « Nom » évolue afin de permettre la recherche d'une OPI à partir du nom partiel d'un étudiant et du symbole '%'

Apogée Version 3.60.88

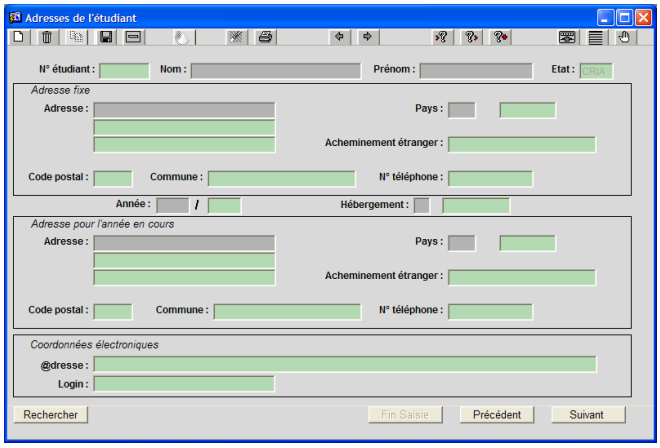

Apogée Version 3.70

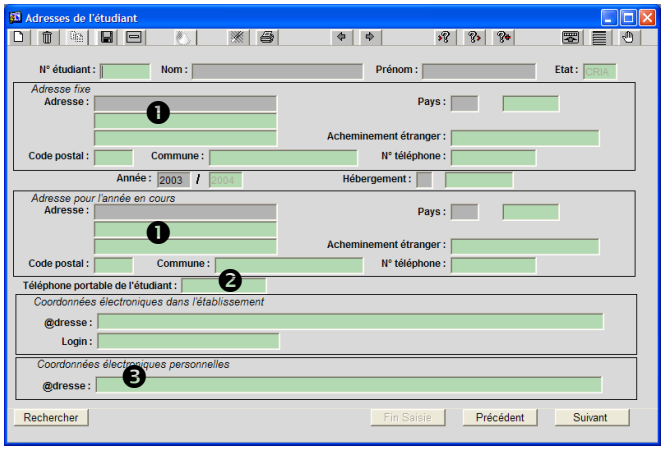

Adresses de l'étudiant

Contexte de l'évolution :

Cet écran évolue dans le cadre des évolutions de l'IA et du cursus externe, pour permettre la gestion du numéro de téléphone portable et des coordonnées électroniques personnelles de l'étudiant. L'écran est également modifié dans le cadre de l'évolution de l'interface OPI.

❶ Les adresses fixes et temporaires de l'étudiant peuvent être initialisées à partir des données de l'OPI.

❷ Un nouveau champ facultatif permet la saisie du numéro de téléphone portable de l'étudiant. Ce champ peut être initialisé à partir des données de l'OPI.
Si le numéro de téléphone de l'année en cours commence par 06 il est alors recopié dans le champ téléphone portable.

❸ Une nouvelle variable applicative **TEM_MEL_PERSO** (décrite dans le guide des évolutions du référentiel) permet à l'établissement d'indiquer s'il souhaite ou non gérer l'adresse mail personnelle de l'étudiant. Lorsqu'elle est positionnée à 'Oui' le nouveau bloc « Coordonnées électroniques personnelles » permet la saisie de cette adresse mail. Ce champ facultatif peut être initialisé à partir des données de l'OPI.
L'adresse mail saisie ne doit pas comporter moins de 3 caractères, elle doit contenir un caractère "@" et celui-ci ne doit pas être placé en dernière position. Par contre, ce champ étant facultatif, la zone peut ne pas être renseignée. Lorsque l'adresse saisie n'est pas correcte, un message bloquant est adressé à l'utilisateur, précisant : "Email invalide".

En Inscription Administrative et en Inscription Pédagogique, le système propose de réactualiser l'adresse annuelle par celle de l'inscription administrative la plus récente si elle existe. Les champs téléphone portable et adresse mail personnelle de l'étudiant sont ajoutés aux champs ré actualisables et sont également ajoutés à la liste des champs placés en mode insertion.

Apogée Version 3.60.88

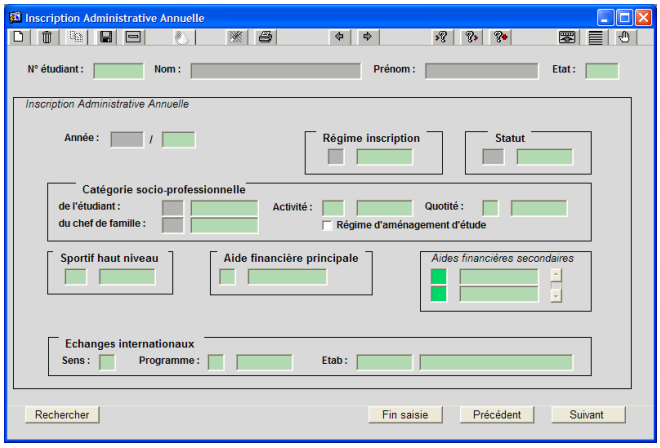

Apogée Version 3.70

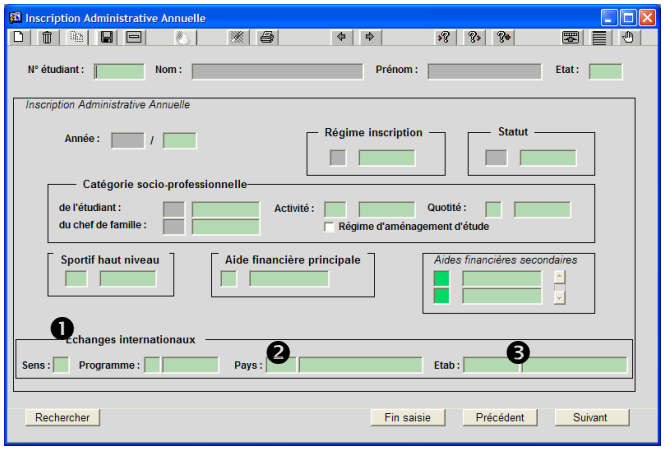

Inscription administrative annuelle

Contexte de l'évolution :

Cet écran est modifié dans le cadre des évolutions du cursus externe et de l'interface OPI. Afin de permettre une recherche des établissements des échanges internationaux par pays et d'initialiser le bloc d'échanges internationaux à partir des données OPI.

❶ Le bloc « Echanges internationaux » est initialisé à partir des données OPI lorsque celles-ci sont renseignées.

❷ Le champ facultatif « Pays » est ajouté permettant de saisir ou choisir un pays via une liste de valeurs. Ce pays permet de filtrer la liste des établissements des échanges internationaux correspondant aux établissements étrangers.

❸ Le champ « établissement » propose la liste des établissements du pays éventuellement saisi.

Apogée Version 3.60.88

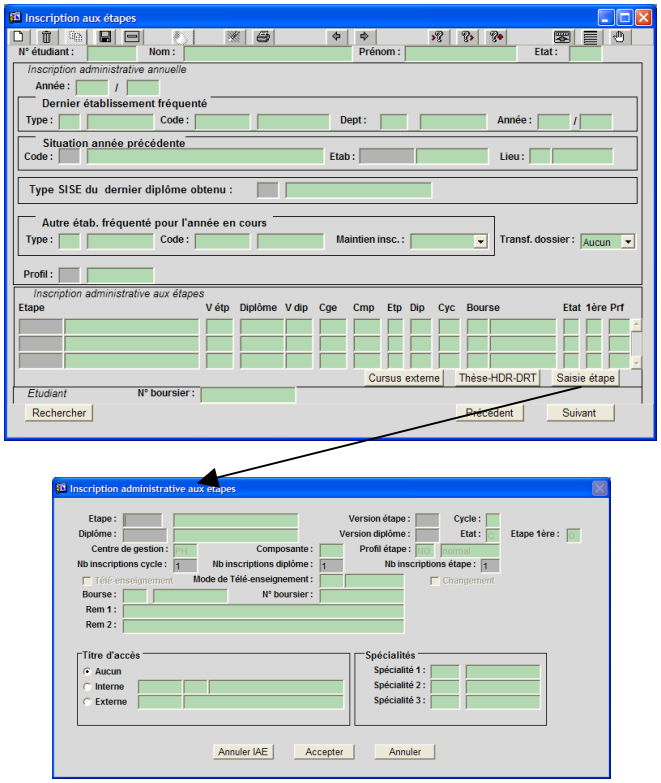

Apogée Version 3.70

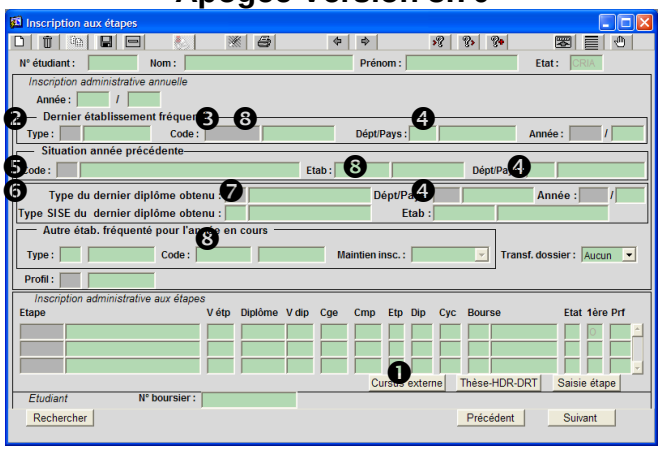

Inscription aux étapes

Contexte de l'évolution :

Cet écran est modifié dans le cadre des évolutions de l'IA, du cursus externe, de l'interface OPI et afin de permettre aux établissements d'affiner la sélection des types d'établissements « dernier établissement fréquenté », « situation année précédente », « autre établissement fréquenté » par rapport aux types secondaires du référentiel en plus des types principaux déjà définis.
Les champs suivants sont alimentés à partir d'OPI :

- Bloc « Dernier établissement fréquenté » : « Type », « Code », « Dépt/Pays », « Année ».
- Bloc « Situation année précédente » : « Code », « Etab », « Dépt/Pays ».
- Bloc diplôme : « Année », « Type SISE du dernier diplôme obtenu », « Etab ».
- Bloc « Autre étab. fréquenté pour l'année en cours » : « type », « Code ».

Dans la modale IAE les champs suivants sont alimentés à partir d'OPI : « Etape », « Version d'étape », « Diplôme », « Version diplôme », « Centre de gestion », « Composante », « Externe », « Type Etab. », « Etab. », « Dépt/Pays »', « Année », « Spécialité 1 », « Spécialité 2 », « Spécialité 3 ».

❶ Lorsque des lignes Cursus Externe sont créées à partir de l'IA, et/ou s'il existe des données OPI spécifiques au CE non visibles en IA, le bouton « Cursus externe » est affiché en rouge. L'utilisateur peut se débrancher sur l'écran Cursus Externe du Dossier Etudiant via le bouton Cursus Externe.
Les informations présentes dans le Cursus Externe ne seront prises en compte que lors de la validation de l'IA.
Les règles concernant la création des lignes du Cursus Externe sont décrites précisément dans le guide des évolutions du DE.

Apogée Version 3.60.88

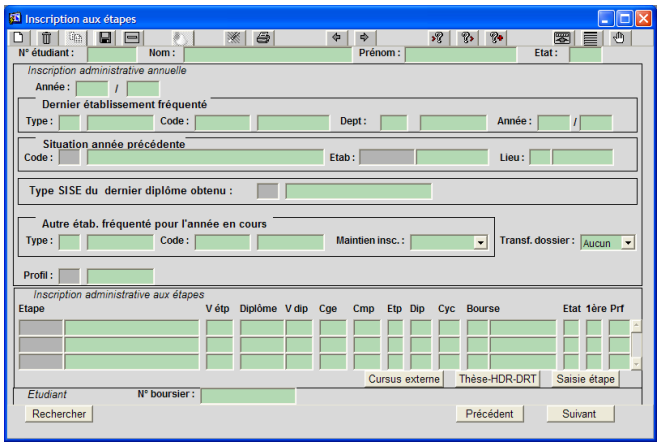

Apogée Version 3.70

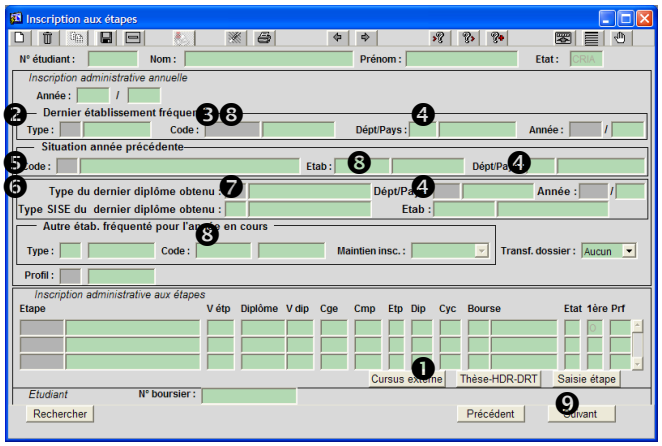

❷ Dans le bloc « Dernier établissement fréquenté », le champ « Dépt » est modifié en « Dépt/Pays » (point ❹).

❸ La saisie du code du dernier établissement fréquenté, renseigne automatiquement le département ou pays avec le département pour un établissement français ou le pays pour un établissement étranger. S'il s'agit d'un établissement étranger dont le pays n'a pas été renseigné dans le référentiel, alors le message d'erreur suivant est adressé à l'utilisateur : « Le pays de cet établissement étranger doit être renseigné dans le référentiel ».

❹ Le champ Dépt/Pays permet de saisir soit un département français, soit un pays étranger directement ou via une liste de valeurs (la liste des départements est accessible par F9 et la liste des pays par %F9).
Contrairement aux autres champs permettant l'affichage d'une liste de valeurs, il est possible sur ces champs de saisir des départements et pays hors service. La liste présente cependant uniquement les départements et pays en service.
Lors de la saisie des trois premières lettres du pays le code pays et le libellé sont dérivés automatiquement à partir du référentiel.
Si le code département ou le code pays permet de déterminer un seul pays ou un seul département, le libellé du pays ou du département correspondant est récupéré sinon si plusieurs pays correspondent au critère le message suivant est affiché « ce critère correspond à plusieurs pays : affiner ou activer la liste ».
Si le code saisi est numérique et compris entre '000' et '099' ou '970' et '989' et ne permet pas de déterminer un département, le message suivant est affiché « Ce département n'existe pas ».
Si le code saisi est numérique et compris entre '101' et '969' ou '999' et ne permet pas de déterminer un pays, le message suivant est affiché « Ce pays n'existe pas ».
Si le code saisi est '100' le message suivant est affiché « saisir un département ».

❺ Dans le bloc « Situation année précédente », le champ « Lieu » est modifié en « Dépt/Pays » (point ❹).
La saisie du code de l'établissement situation année précédente renseigne automatiquement le département ou pays avec le département pour un établissement français ou le pays pour un établissement étranger. S'il s'agit d'un établissement étranger dont le pays n'a pas été renseigné dans le référentiel, alors le message d'erreur suivant est adressé à l'utilisateur : « Le pays

Apogée Version 3.60.88

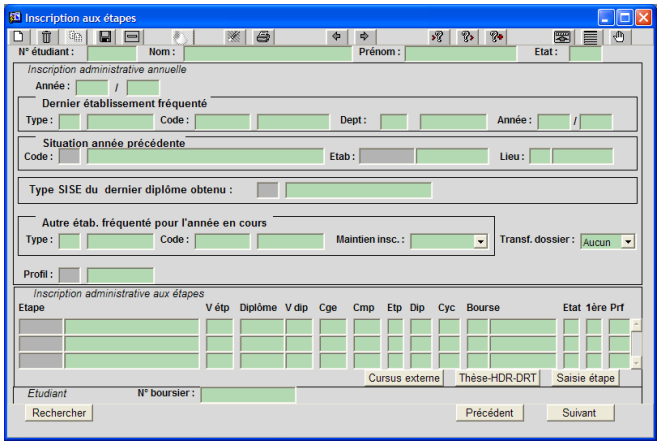

Apogée Version 3.70

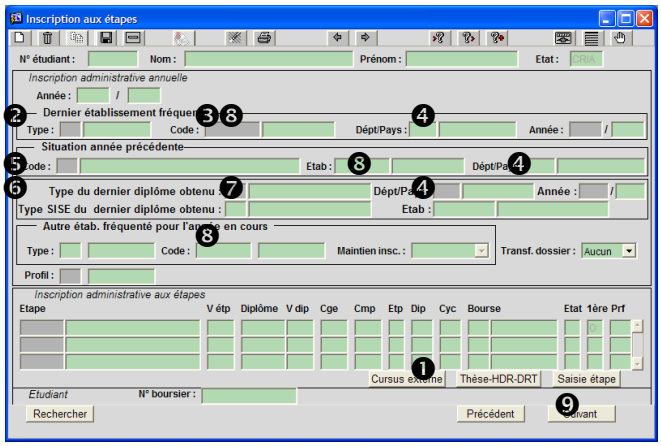

de cet établissement étranger doit être renseigné dans le référentiel ».

❻ Dans le bloc dernier diplôme obtenu, les champs « Type SISE du dernier diplôme obtenu », « Dépt/Pays » (point ❹), « Année » et « Etab » sont ajoutés.
Le type SISE du dernier diplôme obtenu devient non saisissable. La saisie d'un « type dernier diplôme obtenu » est obligatoire. La saisie des champs « Dépt/Pays », « Année » et « Etab » est facultative.

Si l'étudiant existe déjà dans Apogée
alors
- Si Le type SISE est identique à celui de la dernière année d'IA
  alors initialisation des données du bloc à partir de celles de la dernière année IA
  sinon
  - Si pour un type de diplôme de l'établissement un seul type de diplôme existe
    alors initialisation du type de diplôme à partir du type de dernier diplôme du référentiel
    sinon affichage de la liste de valeurs des derniers diplômes obtenus compatibles avec la situation année précédente

    initialisation du dépt/pays, et établissement à partir de l'établissement de référence et de l'année à partir de l'année d'obtention du diplôme si le dernier diplôme a été obtenu dans l'établissement

sinon
- Si l'étudiant est un néo bachelier ou un néo équivalent
  alors initialisation des données du bloc à partir des données du Bac de l'individu
  sinon pas d'initialisation des données du bloc dernier diplôme obtenu.

Pour un type de dernier diplôme obtenu saisi, le type SISE étant unique, il est initialisé automatiquement.

L'année du dernier diplôme obtenu ne doit pas être supérieure à l'année d'IA en cours sinon le message suivant est adressé à l'utilisateur « Cette année ne peut être supérieure à celle de l'inscription »

Le champ établissement du dernier diplôme obtenu est accessible directement en saisie ou via une liste de valeur qui sera filtrée selon :
les valeurs saisies au préalable pour le département ou le pays

ou les 3 1iers caractères du département si le champ département n'est pas renseigné. (Il n'est pas possible de filtrer les établissements étrangers par un critère particulier si le pays n'est pas saisi au préalable.)

La saisie du code de l'établissement du dernier diplôme obtenu, renseigne automatiquement le département ou pays avec le département pour un établissement français ou le pays pour un établissement étranger. S'il s'agit d'un établissement étranger dont le pays n'a pas été renseigné dans le référentiel, alors le message d'erreur suivant est adressé à l'utilisateur : « Le pays de cet établissement étranger doit être renseigné dans le référentiel ».

Si un seul établissement est rattaché au département ou au pays il est initialisé de façon automatique à partir de la valeur trouvée dans le référentiel.

❼ Lors de la saisie du « dernier diplôme obtenu », si le type SISE correspond à celui de la dernière IA, les données « Dépt/Pays », « Année » et « Etab » de la dernière IA sont conservées.
Si l'étudiant est un non néo bachelier et si le diplôme bac est saisi dans dernier diplôme obtenu alors les données « Dépt/Pays », « Année » et « Etab » sont reprises des données du Bac de l'individu.
Seuls les types de dernier diplômes obtenus proposés dans la liste de valeurs sont saisissables directement en fonction des mêmes règles que celles mises en place sur le type SISE sur la version 3.60.

❽ La liste des établissements proposée par F9 est filtrée sur tous les établissements dont le type principal ou un des types secondaires correspond au type précisé dans le champ type du même bloc (dernier établissement fréquenté, établissement fréquenté en parallèle).
Pour la situation année précédente la liste des établissements contient les établissements ayant leur témoin Etablissement SISE fréquenté année préc. coché dont leur type principal ou un des types secondaires est renseigné pour la situation, dans le champ 'Type Etab.' De la table « situation l'année précédente » du référentiel.

❾ Les contrôles actuels effectués au passage sur l'écran suivant sont modifiés
pour prendre en compte la décision du vœu OPI lorsqu'elle est présente :

Contrôles :

- Si une étape choisie est issue de vœux et en accès libre :
  - o Si aucune décision de la commission n'est présente : Pas de message
  - o Si la décision de la commission est favorable : Pas de message
  - o Si la décision de la commission est défavorable: Message d'alerte « Décision défavorable de la commission sur l'étape X, voulez-vous continuez? »
  - o Si la décision de la commission est en attente : Message d'alerte « Décision en attente de la commission sur l'étape X, voulez-vous continuez? »
- Si une étape choisie est issue de vœux et en accès sélectif ou conseil:
  - o Si aucune décision de la commission n'est présente : Message d'alerte « étape à accès sélectif ou conseil, décision individuelle nécessaire »
  - o Si la décision de la commission est favorable : Pas de message
  - o Si la décision de la commission est défavorable: Message d'alerte « Décision défavorable de la commission sur l'étape X, voulez-vous continuez? »
  - o Si la décision de la commission est en attente : Message d'alerte « Décision en attente de la commission sur l'étape X, voulez-vous continuez? »

Apogée Version 3.60.88

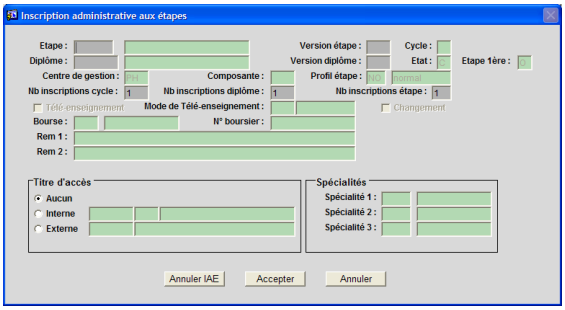

Apogée Version 3.70

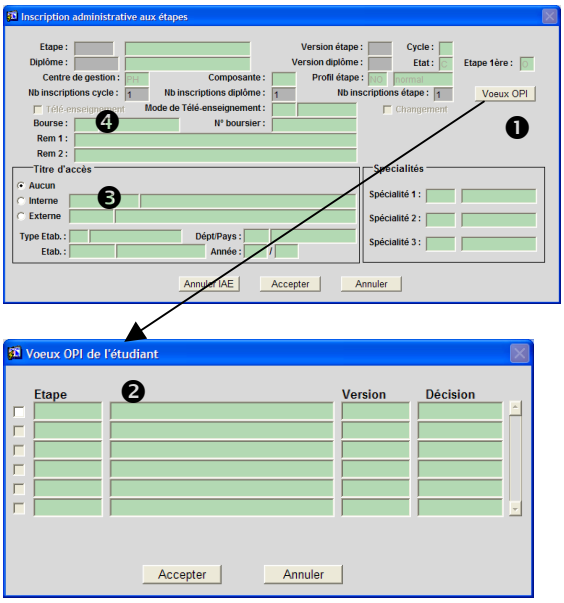

Inscription administrative aux étapes (Saisie d'une étape)

Cette fenêtre modale évolue suite à la prise en compte des vœux de l'étudiant réalisés lors de son OPI, de l'amélioration du processus de l'inscription administrative et du cursus externe.

❶La fenêtre d'inscription administrative à une étape est modifiée par l'ajout d'un bouton « Vœux OPI ». Ce bouton permet d'accéder aux vœux OPI de l'étudiant.
Ce bouton est actif si au moins 1 vœu de l'étudiant, non encore choisi dans l'inscription administrative aux étapes est présent dans la base Apogée. Il est grisée et inaccessible dans le cas contraire.
S'il n'existe qu'un seul vœu validé celui-ci est automatiquement chargé dans la fenêtre 'Inscription administrative aux étapes', ainsi que le titre d'accès externe correspondant si il a été saisi.

❷S'il existe plusieurs vœux, une fenêtre de sélection est affichée.

Cette nouvelle fenêtre présente au gestionnaire la liste des vœux OPI effectués par l'étudiant. Le gestionnaire peut alors sélectionner un vœu pour le rajouter aux étapes choisies.

Les vœux présentés sont ordonnés selon leur rang (données OPI obligatoire).

Pour chaque vœu, il est précisé :
- le code de l'étape,
- le libellé de l'étape,
- la version de l'étape,
- la décision de la commission. Cette décision est décrite littéralement (Favorable pour F, Défavorable pour D, En attente pour E, champs vide pour absence de décision en base).

Une seule étape à la fois peut être sélectionnée via cette fenêtre. En cas de sélection multiple, le message bloquant est affiché : « Une version d'étape a déjà été sélectionnée. »

La sélection d'un vœu entraîne le rapatriement dans l'écran parent des données OPI suivantes :
- Code de l'étape et de la version étape,
- Code du diplôme et de la version du diplôme
- Code des spécialités 1, 2 et 3 de l'étudiant,
- Données relatives au Titre d'accès externe

Apogée Version 3.60.88

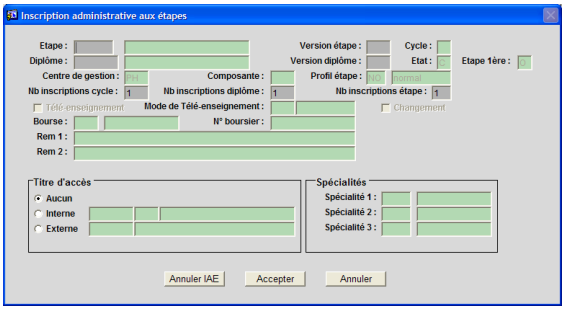

Apogée Version 3.70

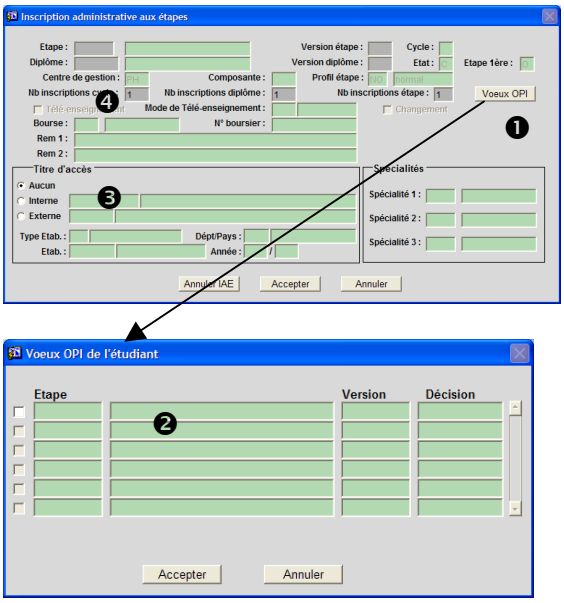

❸ Le bloc « Titre d'accès externe » est enrichi avec les champs type établissement, établissement, département/pays et année.
Les champs titre d'accès externe, type établissement, établissement, département pays sont saisissables seulement si le radio bouton est positionné sur titre d'accès externe. Dans ce cas l'année est obligatoire.

La saisie du code de l'établissement du titre d'accès, renseigne automatiquement le département ou pays avec le département pour un établissement français ou le pays pour un établissement étranger. S'il s'agit d'un établissement étranger dont le pays n'a pas été renseigné dans le référentiel, alors le message d'erreur suivant est adressé à l'utilisateur : « Le pays de cet établissement étranger doit être renseigné dans le référentiel ».

Le champ établissement du titre d'accès externe est accessible directement en saisie ou via une liste de valeurs qui sera filtrée selon :
les valeurs saisies au préalable pour le département ou le pays ainsi que pour le type établissement
ou les 3 1iers caractères du département si le champ département n'est pas renseigné. (Il n'est pas possible de filtrer les établissements étrangers par un critère particulier si le pays n'est pas saisi au préalable.)

Si un seul établissement est rattaché au département ou au pays il est initialisé de façon automatique à partir de la valeur trouvée dans le référentiel.

La saisie et les contrôles sur le champ dept/pays du titre d'accès externe se font comme décrits au point 4 de l'écran d'IAE.

❹ Si l'utilisateur a saisi ou supprimé une bourse qui entrainerait une modification de la situation sociale de l'étudiant alors le message d'information suivant lui sera adressé : « La situation sociale de l'étudiant a changé ».

Apogée Version 3.60.88

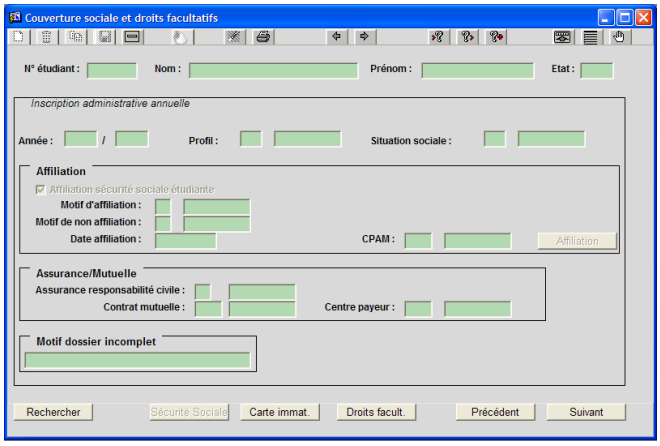

Apogée Version 3.70

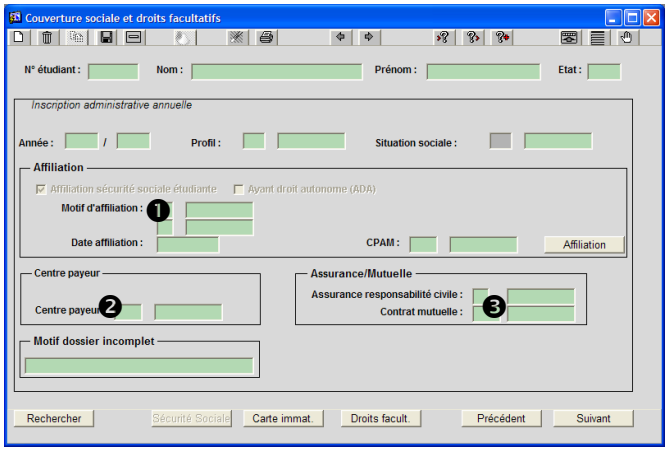

Couverture sociale et droits facultatifs

Contexte de l'évolution :

Les écrans (couverture sociale et droits facultatifs, affiliation sécurité sociale) évoluent dans le cadre des améliorations apportées à l'affiliation des étudiants à la sécurité sociale. Les écrans sont modifiés d'une part pour rendre paramétrable les différentes règles d'affiliation, d'autre part pour améliorer l'ergonomie de saisie des informations liées à cette affiliation. Des règles de gestion supplémentaires sont également introduites afin d'améliorer la gestion des Ayant Droit Autonomes. Enfin le traitement de la clé INSEE est modifiée de façon à ce que, lorsque la clé est inférieure à 10, le 0 de gauche ne soit pas enregistré en base ni affiché à l'écran.

❶ Le motif d'affiliation est paramétré en fonction du régime des parents choisi sur l'écran affiliation et de la tranche d'âge à laquelle l'étudiant appartient. Le motif d'affiliation est donc récupéré du paramétrage correspondant si l'affiliation est obligatoire (témoin affiliation à '1'), sinon aucun motif d'affiliation n'est récupéré et dans ce dernier cas la saisie d'un motif d'affiliation est accessible directement en saisie

❷ Le centre payeur est sorti du bloc Assurance mutuelle. La saisie du centre payeur est paramétrée en fonction du régime des parents choisi et de la tranche d'âge à laquelle l'étudiant appartient (cf. Guide des évolutions Référentiel §Régime des parents). La saisie du centre payeur est donc récupérée du paramétrage correspondant. La saisie peut alors être obligatoire et le champ doit être obligatoirement saisi ou bien interdite et dans ce cas le champ n'est pas accessible. La liste de valeurs des codes des centres payeurs propose tous les centres payeurs de l'établissement qui sont en service.

❸ Lorsque le centre payeur est sélectionné, la liste des contrats de mutuelle proposées présente uniquement celles rattachées au centre payeur sélectionné. Dans le cas où aucun centre payeur n'est saisi alors la liste propose tous les contrats de mutuelles de l'établissement.

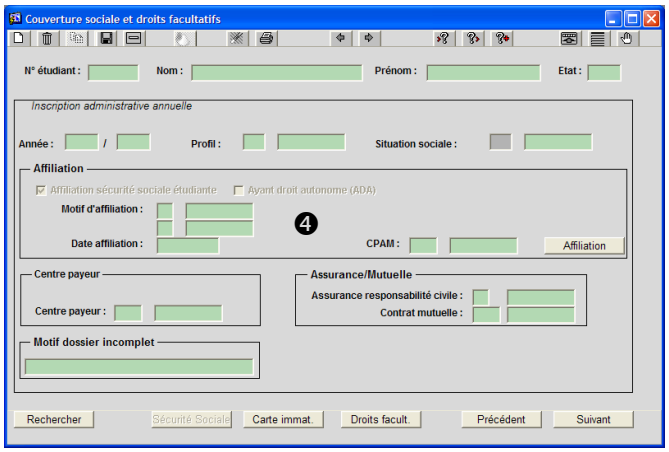

❹ Le calcul de l'affiliation de l'étudiant est enrichi avec lès règles suivantes :
Si à l'issue du calcul des 7 premières règles la non affiliation n'a pas pu être déterminée, par défaut l'étudiant est affilié (motif : affiliation obligatoire).
La non affiliation sera déterminée et justifiée par des questions supplémentaires :

- Pour les étudiants de moins de 28 ans :

Les cas de non affiliation non calculés automatiquement par APOGEE sont sélectionnables. Ils correspondent aux motifs de non affiliation à la sécurité sociale définis comme « motif non calculé » dans le référentiel.

Si un de ces cas de non affiliation est sélectionné, l'étudiant est dispensé d'affiliation à la sécurité sociale étudiante pour le motif de non affiliation correspondant.

Si « dispense autre régime » est sélectionné et selon le régime de ses parents il est ayant droit de ses parents, (la date anniversaire est calculée au 30 septembre de l'année IA + 1 pour tous les régimes des parents sauf pour le régime 2 pour lequel cette date anniversaire est calculée au 29 septembre de l'année IA + 1)

Ces cas sont paramétrés dans les régimes des parents du référentiel en fonction du régime des parents et de la tranche d'âge à laquelle l'étudiant appartient sans affiliation (témoin affiliation à 'N'). Dans ces cas, l'étudiant est dispensé d'affiliation à la sécurité sociale étudiante pour le motif de non affiliation paramétré.

Si l'étudiant appartient à la catégorie ADA, le témoin « ADA » sera alors coché et la date d'affiliation est alors calculée (bien que l'étudiant ne soit pas affilié à la sécurité sociale étudiante) et le motif de non affiliation bien que renseigné n'est pas affiché.

- Sinon l'affiliation à la sécurité sociale est obligatoire pour les étudiants de moins de 28 ans, que le régime des parents ne couvrent plus au delà d'un certain âge (la date anniversaire est calculée au 30 septembre de l'année IA + 1 pour tous les régimes des parents sauf pour le régime 2 pour lequel cette date anniversaire est calculée au 29 septembre de l'année IA + 1)) :

Ces cas sont paramétrés dans les régimes des parents du référentiel en fonction du régime des parents et da la tranche d'âge à laquelle l'étudiant appartient avec affiliation obligatoire (témoin affiliation à 'O'). Dans ces cas, l'étudiant est affilié à la sécurité sociale

étudiante pour le motif d'affiliation paramétré.

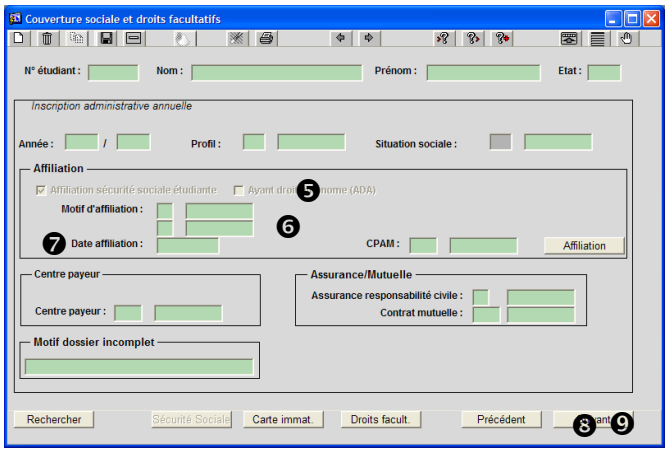

❺ Le témoin « Ayant Droit Autonome (ADA) » est ajouté dans l'écran. Il permet d'indiquer que l'étudiant est identifié comme ayant-droit de ses parents (cf. Guide des évolutions Référentiel §Régime des parents) tout en étant affilié à un centre payeur. Ce témoin est non modifiable, il est coché lorsque l'étudiant possède le code de régime de sécurité sociale '450'.
Lorsque le témoin est coché, le motif de non affiliation est masqué et la saisie d'un centre payeur est obligatoire.

❻ Le motif de non affiliation n'est pas affiché lorsque l'étudiant est ADA.

❼ La date d'affiliation évolue lorsque l'étudiant est ADA :
- avant la fin du premier trimestre de l'année scolaire, cela entraîne le calcul d'une date d'affiliation à compter du 1er octobre du dit trimestre et jusqu'au 30 septembre de l'année suivante (bien qu'il ne soit pas affilié à la sécurité sociale étudiante).
- à une date postérieure à la fin du premier trimestre de l'année scolaire, cela entraîne le calcul d'une date d'affiliation à compter du premier jour du mois civil suivant la date de validation de l'IA et jusqu'au 30 septembre de l'année en cours (bien qu'il ne soit pas affilié à la sécurité sociale étudiante).

❽ Lors du passage à l'écran suivant, si les modifications apportées au dossier entraînent une désaffiliation de l'étudiant (passage du code régime 250, 350 ou 450 à rien) un message en avertit l'utilisateur. Ce contrôle n'est pas effectué lorsqu'on est en création d'IA.

❾ Le calcul des droits simples effectué à la suite de la demande de passage à l'écran suivant est modifié sur la seconde partie :
A l'issue du calcul de détermination de l'affiliation à la sécurité sociale:
- Si l'étudiant est affilié, on applique les droits et la mise à jour du régime de sécurité sociale est effectuée. Le régime retenu dans ce cas est 250 – affilié.
- Si l'étudiant est non affilié et ayant droit autonome la mise à jour du régime de sécurité sociale est effectuée. Le régime dans ce cas est 450 – ayant droit autonome.
- Si l'étudiant est non affilié et non ayant droit autonome la mise à jour du régime de sécurité sociale est effectuée. Le régime dans ce cas est nul.
En cas de modification de la sécurité sociale de l'étudiant (changement de CPAM, ou centre payeur, ou régime de sécurité sociale de l'étudiant) ou de son contrat mutuelle (changement de centre payeur ou de contrat

mutuelle), le témoin de transmission est positionné à « Non » pour permettre la réextraction de cet étudiant.

Apogée Version 3.60.88

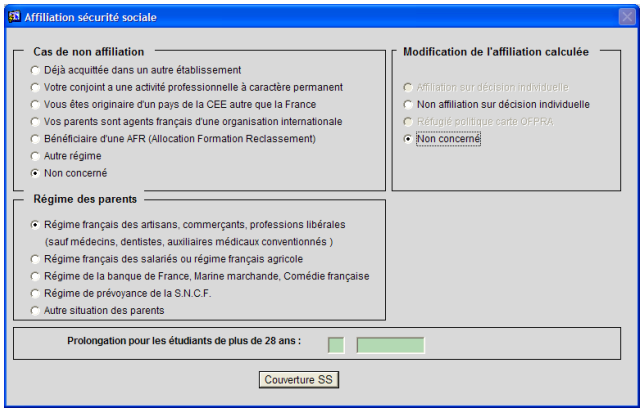

Apogée Version 3.70

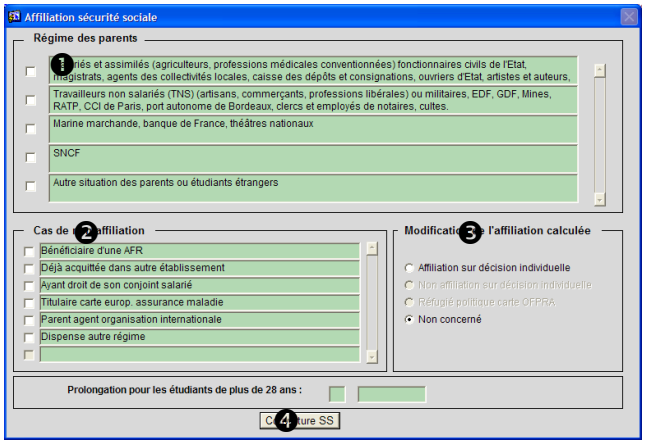

Affiliation à la sécurité sociale

Contexte de l'évolution :

Cet écran évolue dans le cadre des évolutions apportées à l'affiliation des étudiants à la sécurité sociale. L'écran est modifié d'une part pour rendre paramétrable les différentes règles d'affiliation, d'autre part pour améliorer l'ergonomie de saisie des informations liées à cette affiliation.

❶ Le bloc « régime des parents » est positionné en haut de l'écran et les régimes sont présentés dans un tableau trié selon l'ordre défini dans le paramétrage du référentiel. Si le régime des parents a été renseigné dans l'IAA il est alors restitué à l'ouverture de la fenêtre.

❷ Les blocs « Cas de non affiliation » et « Modification de l'affiliation calculée » sont positionnés en bas de l'écran. Les cas de non affiliation sont présentés dans un tableau et correspondent aux motifs de non affiliation du référentiel définis comme « motif non calculé ». Les motifs d'affiliation et de non affiliation sont exclusifs entre eux et dans le bloc « régime des parents » ou dans le bloc « Cas de non affiliation » chacun des motifs d'affiliation ou de non affiliation sont exclusifs entre eux.
Lorsqu'un motif de non affiliation est coché, la liste du régime des parents est inaccessible. La liste du régime des parents est accessible seulement si aucun motif de non affiliation n'est coché.
Le cas « Non concerné » qui permettait d'accéder aux régimes des parents n'apparaît plus, il faut décocher les cas de non affiliation pour y accéder désormais.

❸ Le bloc « Modification de l'affiliation calculée » est déplacé en bas de l'écran. Ni son fonctionnement, ni sa présentation ne changent.

❹ Après clic sur le bouton couverture SS, le choix du régime des parents s'il est renseigné est stocké dans l'inscription administrative annuelle et l'affiliation est calculée en fonction des critères sélectionnés.

Apogée Version 3.60.88

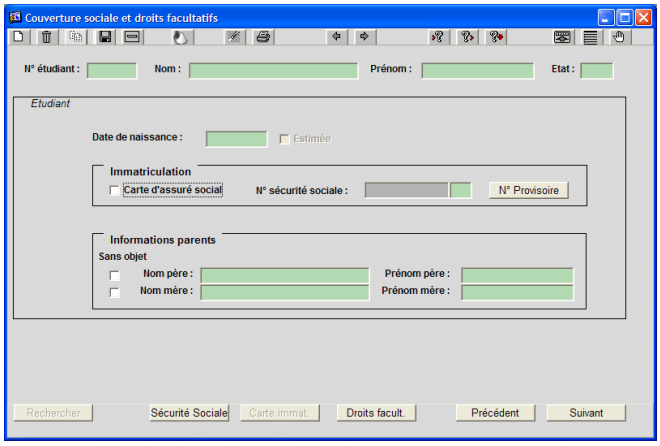

Apogée Version 3.70

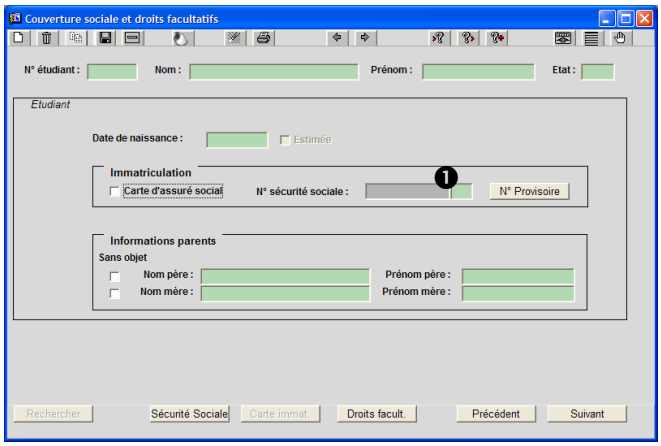

Couverture sociale et droits facultatifs 2

Contexte de l'évolution :

Cet écran subit une unique évolution dans le cadre de l'amélioration du processus d'inscription administrative.

❶ La saisie du numéro de sécurité sociale évolue : lorsque la clef saisie par l'utilisateur ne comporte qu'un seul chiffre, celui-ci est calé à droite et complété par un « 0 » avant et enregistré en table sous ce format.

Apogée Version 3.60.88

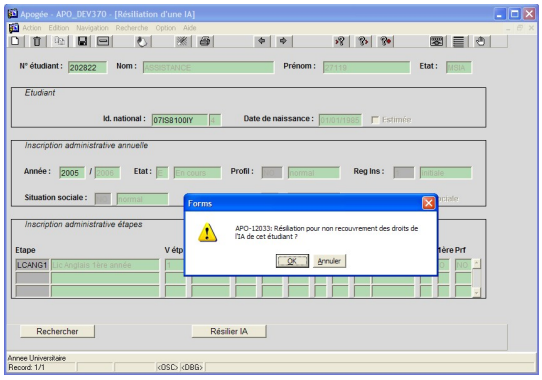

Apogée Version 3.70

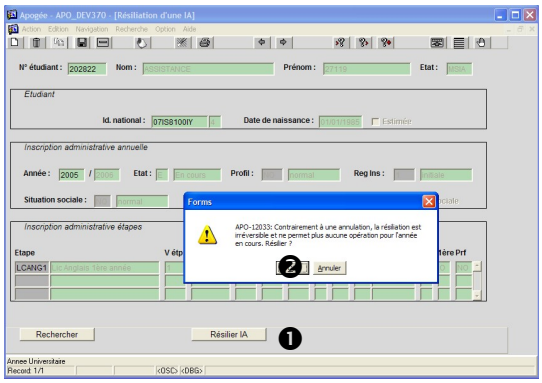

Résiliation d'une IA

Contexte de l'évolution :

Afin que l'utilisateur ne puisse pas résilier à tord des étudiants, modification du message applicatif APO-12033 livré par défaut pour qu'il soit plus explicite dans le cadre de la résiliation.

Rajout de dates d'annulation-résiliations (IAA et IAE), pour que les remontées SISE des étudiants inscrits avant la date d'observation de l'enquête, mais dont les inscriptions ont été résiliées après cette date d'observation, soient correctement pris en compte.

❶ Le message APO-12033 déclenché sur une demande de résiliation d'un étudiant devient : « Contrairement à une annulation, la résiliation est irréversible et ne permet plus aucune opération pour l'année en cours. Résilier ? ».

❷ A la confirmation de la résiliation, la date d'annulation-résiliation est mise à jour pour l'inscription administrative annuelle concernée ainsi que pour l'ensemble des inscriptions administratives étapes associées.

Annulation d'une IA

Apogée Version 3.60.88

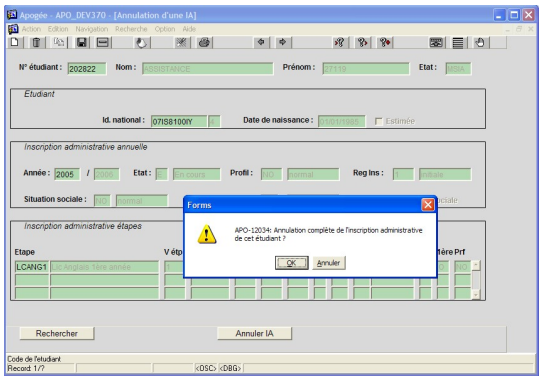

Apogée Version 3.70

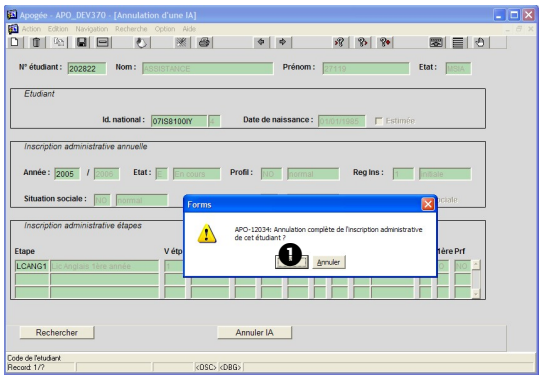

Contexte de l'évolution :

Rajout de dates d'annulation-résiliations (IAA et IAE), pour que les remontées SISE des étudiants inscrits avant la date d'observation de l'enquête, mais dont les inscriptions ont été annuléees après cette date d'observation, soient correctement pris en compte.

❶ A la confirmation de l'annulation, la date d'annulation-résiliation est mise à jour pour l'inscription administrative annuelle concernée ainsi que pour l'ensemble des inscriptions administratives étapes associées.

Apogée Version 3.60.88

Sans objet

Apogée Version 3.70

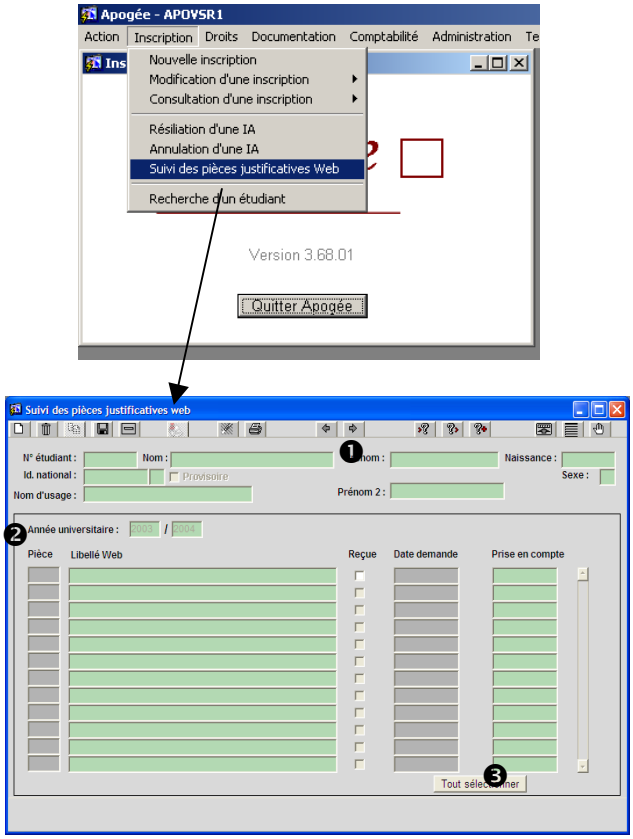

Suivi des pièces justificatives web

Contexte de l'évolution :

Ce nouvel écran permet d'effectuer le **suivi de réception des pièces justificatives demandées aux étudiants lors de leur inscription administrative à distance**. Cette modification fait suite à l'évolution du domaine Accès à distance.
Ce nouvel outil est accessible depuis le choix « Suivi des pièces justificatives web » du menu « Inscription ».
❶ Les étudiants sélectionnables sont ceux ayant effectué leur inscription administrative à distance et auxquels des pièces justificatives ont été demandées à cette occasion.
❷ Dans ce bloc, le mode recherche permet de saisir des critères sur tous les champs de la liste.
Le champ « Date_demande » est initialisé avec la date de création de l'inscription administrative annuelle de l'étudiant, le témoin « Reçue » est laissé décoché pour tous les enregistrements existants.
La liste présente toutes les pièces justificatives demandées avec leur date de demande (date d'enregistrement de l'inscription par le web). Il est alors possible de cocher les pièces reçues par le service de scolarité. Cette action met à jour la date d'enregistrement de la pièce avec la date du jour. Le seul champ accessible en modification est le témoin « Reçue ».
Si le témoin « Recue » est décoché, la date de prise en compte est remise à blanc.
Les messages hint sont les suivants :
- champ « Code pièce » : message « Code de la pièce justificative »,
- témoin « Reçue » : message hint « Témoin de réception de la pièce justificative »,
- champ « Date demande » : message « Date de demande de la pièce justificative »,
- champ « Prise en compte » : message « Date de prise en compte de la pièce justificative ».

❸ Le **bouton « Tout sélectionner »** permet de cocher en masse toutes les pièces justificatives demandées. Lorsque le témoin était déjà coché pour une pièce justificative, la « date de prise en compte » n'est pas modifiée. Lorsque le témoin est coché pour une pièce justificative, la « date de prise en compte » est automatiquement renseignée à la date du jour.

Le **bouton « Maison »** n'est visible que lorsque l'accès à l'écran est demandé depuis le Dossier Etudiant, il permet de revenir à l'écran de synthèse étudiant en conservant le contexte (N° étudiant, Nom, Prénom et année universitaire).
Le paramétrage des habilitations par défaut sur cet écran est le suivant : droit d'accès en modification (M) pour les types d'utilisateur ADMIN, TYP_APO, TYP_IA.

Apogée Version 3.60.88

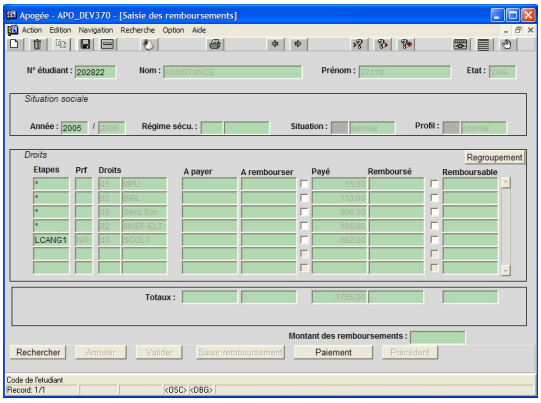

Apogée Version 3.70

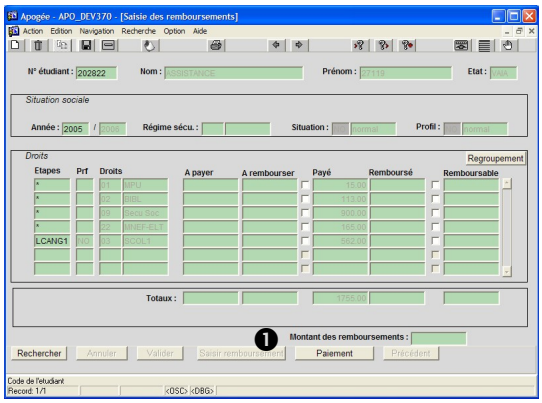

Saisie des remboursements

Contexte de l'évolution :

Cet écran n'est pas modifié dans son ergonomie, mais juste par l'ajout d'un contrôle supplémentaire lors de la saisie d'un remboursement afin d'éviter de rembourser un étudiant pour lequel le gestionnaire aurait enregistré un impayé.

❶ A la demande de saisie d'un remboursement (ouverture de la modale de saisie des coordonnées du remboursement), un contrôle d'autorisation de remboursement est effectué :

Si l'étudiant fait l'objet d'un interdit alors le message d'avertissement suivant est adressé à l'utilisateur « Cet étudiant fait l'objet d'un interdit. Continuer ? ». Si la réponse est « oui », la modale de saisie de remboursement s'ouvre sinon la modale de remboursement n'est pas affichée.

Apogée Version 3.60.88

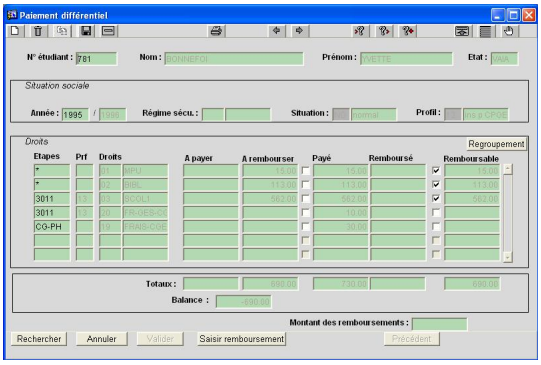

Apogée Version 3.70

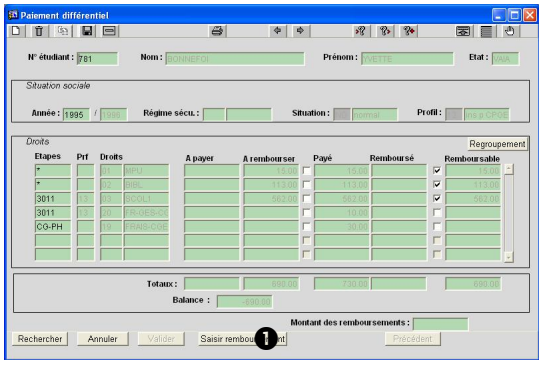

Paiement différentiel

Contexte de l'évolution :

Cet écran n'est pas modifié dans son ergonomie, mais juste par l'ajout d'un contrôle supplémentaire lors de la saisie d'un remboursement afin d'éviter de rembourser un étudiant pour lequel le gestionnaire aurait enregistré un impayé.

❶ A la demande de saisi d'un remboursement (ouverture de la modale de saisie des coordonnées du remboursement), un contrôle d'autorisation de remboursement est effectué :

Si l'étudiant fait l'objet d'un interdit alors le message d'avertissement suivant est adressé à l'utilisateur « Cet étudiant fait l'objet d'un interdit. Continuer ? ». Si la réponse est « OUI », la modale de saisie de remboursement s'ouvre sinon la modale de remboursement n'est pas affichée.

Apogée Version 3.60.88

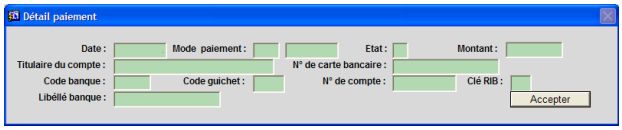

Apogée Version 3.70

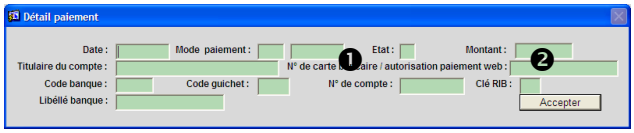

Situation comptable d'un étudiant

Contexte de l'évolution :

Cet écran est modifié uniquement dans la fenêtre modale d'affichage du **détail de paiement** afin de permettre la restitution des informations de paiement à distance externe. Cette modification a été faite dans le cadre de l'évolution du domaine AD.

❶ Le nom du champ est modifié de « N° de carte bancaire » en « N° carte bancaire / autorisation paiement web ».

❷ Lorsque le paiement à distance a été fait en interne, ce champ comporte le numéro de carte bancaire. Pour des raisons de confidentialité ce champ reste masqué par des « * ».
Dans le cas d'un paiement externe lors d'une IA web, ce champ contiendra le numéro d'autorisation de paiement fourni par le site de paiement externe, et sera donc affiché en clair.

Apogée Version 3.60.88

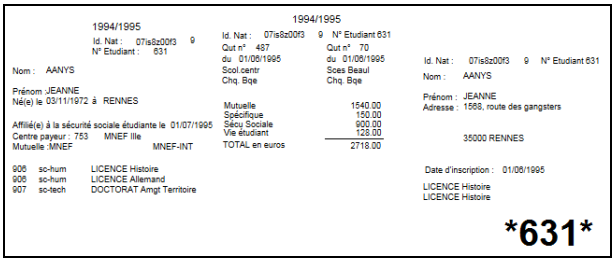

Apogée Version 3.70

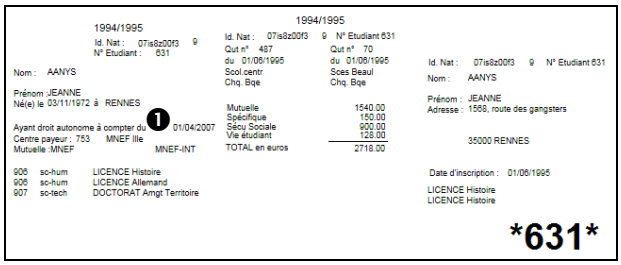

Edition de la carte d'étudiant

Contexte de l'évolution :

La carte étudiant a été modifiée dans le cadre des évolutions apportées à l'affiliation des étudiants à la sécurité sociale. Le libellé de l'affiliation d'un étudiant est précisé lorsque l'étudiant est Ayant Droit Autonome.

❶ Le code régime de sécurité sociale de l'étudiant est traduit pour faire apparaitre la mention adéquate sur la carte étudiant.
Si l'étudiant est affilié à la sécurité sociale étudiante la mention « Affilié(e) à la sécurité sociale étudiante le » apparait sur la carte étudiant.
Si l'étudiant n'est pas affilié à la sécurité sociale étudiante, et que son régime sécurité sociale est « 450 » la mention « Ayant droit autonome à compter du : <date d'affiliation>» apparait sur la carte étudiant sinon la mention « Non affilié(e) à la sécurité sociale étudiante » apparaît.

Apogée Version 3.60.88

Sans objet

Apogée Version 3.70

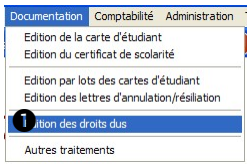

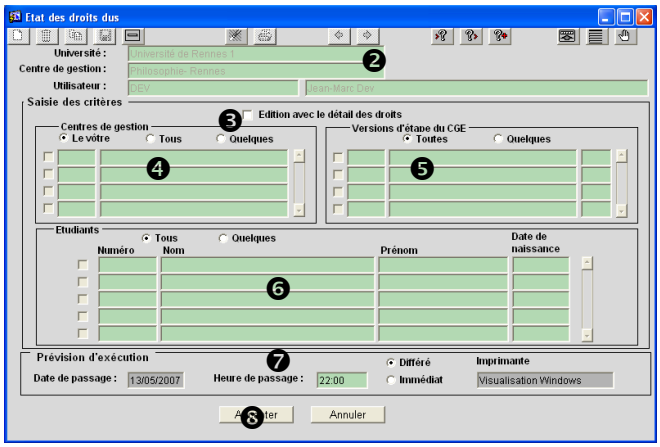

Etat des droits dus

Contexte de l'évolution :

Cet écran a été rajouté afin de permettre aux établissements qui gèrent des dossiers en attente de paiement d'éditer un récapitulatif des droits à payer comme cela peut être fait lors d'une réinscription par le web.

❶ L'accès au nouvel écran « Edition des droits dus » est ajoutée dans le menu « Documentation » comme nouveau pavé à part et au dessus du pavé « Autres traitements ».

❷ Ce bloc présente le contexte de l'utilisateur connecté (université, CGE, utilisateur)

A l'ouverture de la fenêtre, les champs suivants sont initialisés :

- « Université » avec le libellé de l'établissement de référence,
- « Centre de gestion » avec le libellé du centre de gestion dont dépend l'utilisateur connecté,
- « Utilisateur », avec le code et le libellé de l'utilisateur connecté
- « Edition avec le détail des droits » n'est pas cochée
- « Centres de gestion » est positionné sur « Le vôtre ».
- «Versions d'étape du CGE » est positionné sur « Toutes ».
- Le bouton radio du bloc «Etudiants » est positionné sur « Tous »
- Le champ « Imprimante » est vide

Les champs suivants sont non modifiables : université, centre de gestion, « Université », « Code centre gestion », « Libellé centre gestion », « Code étape », « Code version étape », « Libellé étape », « Code étudiant », « Nom étudiant », « Prénom étudiant », « Date de naissance étudiant ».

❸ Le témoin « Edition avec le détail des droits dus » permet de choisir le type de l'édition souhaitée (soit les droits sont détaillés, soit regroupés).

❹ Le bloc « Centre de gestion ».

Ce bloc permet l'affichage des différents centres de gestion en fonction du choix du radio-bouton. Le mode recherche peut être activé.

Le choix du radio-bouton conditionne l'affichage du bloc :

Si le radio-bouton est positionné sur 'Le vôtre', aucun centre de gestion n'est affiché, la sélection sera restreinte au centre de gestion de l'utilisateur.

Si le radio-bouton est positionné sur 'Tous', aucun centre de gestion n'est affiché, la sélection prendra en compte tous les centres de gestion de l'établissement.

Si le radio-bouton est positionné sur 'Quelques', tous les centres de gestion en service de l'établissement sont affichés (tri alphanumérique sur leur code), la sélection sera restreinte aux centres de gestion qui sont cochés par l'utilisateur.

Tout changement de sélection dans ce bloc, entraîne la remise aux valeurs par défaut des boutons radio des blocs « versions d'étapes du CGE » et « étudiants ».

❺ Le bloc « Versions d'étape du CGE ».

Ce bloc permet l'affichage des différentes versions d'étape des centres de gestion en fonction du choix du radio-bouton. Le mode recherche peut être activé.

Le choix du radio-bouton conditionne l'affichage du bloc :

Si le radio-bouton est positionné sur 'Toutes', aucune version d'étape n'est affichée, la sélection prendra en compte toutes les versions d'étape ouvertes à la validation ou au recrutement et contrôlées par les centres de gestion sélectionnés par l'utilisateur.

Si le radio-bouton est positionné sur 'Quelques', toutes les versions d'étapes ouvertes à la validation ou au recrutement et contrôlées par les centres de gestion choisis sont affichées (tri alphanumérique sur le code étape puis version étape), la sélection sera restreinte aux versions d'étapes cochées par l'utilisateur.

Tout changement de sélection dans ce bloc, entraîne la remise à la valeur par défaut du bouton radio du bloc « étudiants ».

❻ Le bloc « Etudiants ».

Ce bloc permet l'affichage des étudiants en fonction du choix du radio-bouton. Le mode recherche peut être activé.

Le choix du radio-bouton conditionne l'affichage du bloc :

Si le radio-bouton est positionné sur 'Tous', aucun étudiant n'est affiché, la sélection prendra en compte tous les étudiants inscrits aux versions d'étapes sélectionnées en attente de paiement et pour les CGE sélectionnés par l'utilisateur.

Si le radio-bouton est positionné sur 'Quelques', tous les étudiants inscrits aux versions d'étapes choisies en attente de paiement et pour les CGE choisis sont affichés (tri alphanumérique sur leur nom, prénom), la sélection sera restreinte aux étudiants cochés par l'utilisateur.

❼ Le bloc « Prévision d'exécution » permet de choisir de lancer l'édition immédiatement ou en mode différé, de choisir l'imprimante, la date et l'heure de l'exécution de cette tâche.

❽ Après clic sur le bouton Accepter

Si le radio bouton du bloc centres de gestion est positionné sur 'Quelques', le système vérifie qu'au moins un centre de gestion a été sélectionné, sinon le message suivant est affiché « La sélection de tous ou d'un centre de gestion est obligatoire ».

Si le radio bouton du bloc versions d'étape est positionné sur 'Quelques', le système vérifie qu'au moins une version d'étape a été sélectionnée, sinon le message suivant est affiché « La sélection de toutes ou d'une version d'étape est obligatoire ».

Si le radio bouton du bloc étudiants est positionné sur 'Quelques', le système vérifie qu'au moins un étudiant a été sélectionné, sinon le message suivant est affiché « La sélection de tous ou d'un étudiant est obligatoire ».

ANNEE UNIVERSITAIRE 2004/2005

ETAT DES DROITS DUS

< NOM PRENOM de l'étudiant >

Id. National : < N° INE de l'étudiant >
N° Etudiant : < Code étudiant >
Né le < Date de naissance > ❶
à < Lieu de naissance >

Montant des droits (en euros) :	
Droit de Scolarité	562,00
Vie de l'étudiant	128,00
Sécurité Sociale	900,00
Mutuelle	690,00
Montant dû à l'établissement :	2400,00

ANNEE UNIVERSITAIRE 2004/2005

ETAT DES DROITS DUS

< NOM PRENOM de l'étudiant >

Id. National : < N° INE de l'étudiant >
N° Etudiant : < Code étudiant > ❷
Né le < Date de naissance >
à < Lieu de naissance >

Montant des droits (en euros) :	
Montant dû à l'établissement :	2400,00
Montant déjà payé :	10,00

L'édition présente l'état des droits dus pour chaque étudiant passé en paramètre. Cette édition peut être demandée avec le détail des droits ou bien sans le détail des droits. Dans ce dernier cas les droits seront groupés. L'édition concerne tous les étudiants sélectionnés par l'écran de lancement qui sont passés en paramètre et qui sont en attente de paiement.

Pour chaque étudiant :

❶ Si aucune quittance n'existe ou si elles sont toutes annulées, les montant des droits seront alors restitués sur l 'édition, détaillés ou groupés selon le critère choisi.

❷ Si des quittances non annulées existent pour l'étudiant, alors aucun droit ne sera imprimé et seuls les « Montant dû à l'établissement » et « Montant déjà payé » seront affichés sur l'édition. Le montant déjà payé correspond au montant des quittances déjà acquittées et le montant dû à l'établissement correspond au montant que doit encore l'étudiant à l'établissement, c'est-à-dire la balance calculée par apogée.

L'impression est réalisée au format portrait

Rupture de page par étudiant

Tri : nom, prénom de l'étudiant

Edition synchrone ou asynchrone

Apogée Version 3.60.88

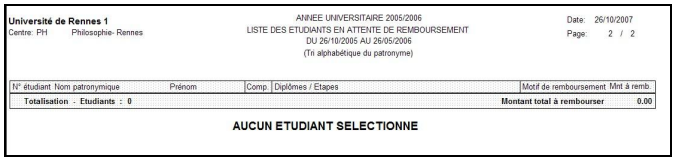
Université de Rennes 1
Centre: PH Philosophie- Rennes

ANNEE UNIVERSITAIRE 2005/2006
LISTE DES ETUDIANTS EN ATTENTE DE REMBOURSEMENT
DU 26/10/2005 AU 26/05/2006
(Tri alphabétique du patronyme)

Date: 26/10/2007
Page: 2 / 2

N° étudiant	Nom patronymique	Prénom	Comp.	Diplômes / Etapes	Motif de remboursement	Mnt à remb.
Totalisation - Etudiants : 0					Montant total à rembourser	0.00

AUCUN ETUDIANT SELECTIONNE

Apogée Version 3.70

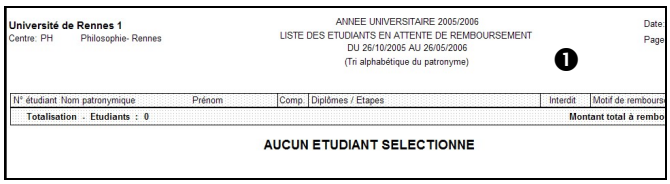
Université de Rennes 1
Centre: PH Philosophie- Rennes

ANNEE UNIVERSITAIRE 2005/2006
LISTE DES ETUDIANTS EN ATTENTE DE REMBOURSEMENT
DU 26/10/2005 AU 26/05/2006
(Tri alphabétique du patronyme)

❶

Date:
Page:

N° étudiant	Nom patronymique	Prénom	Comp.	Diplômes / Etapes	Interdit	Motif de rembours
Totalisation - Etudiants : 0						Montant total à rembo

AUCUN ETUDIANT SELECTIONNE

Edition de la liste des remboursements en attente

Contexte de l'évolution

Cette édition évolue afin de prendre en compte l'information d'interdiction d'un l'étudiant.

❶ Une colonne « Interdit » est positionnée entre « Diplômes / Etapes » et Motif de remboursement. Cette colonne en cas d'interdit de l'étudiant reçoit le motif du blocage.

Apogée Version 3.60.88

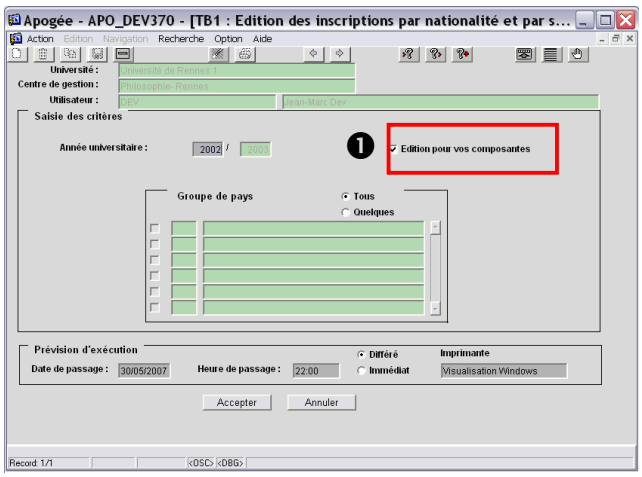

Apogée Version 3.70

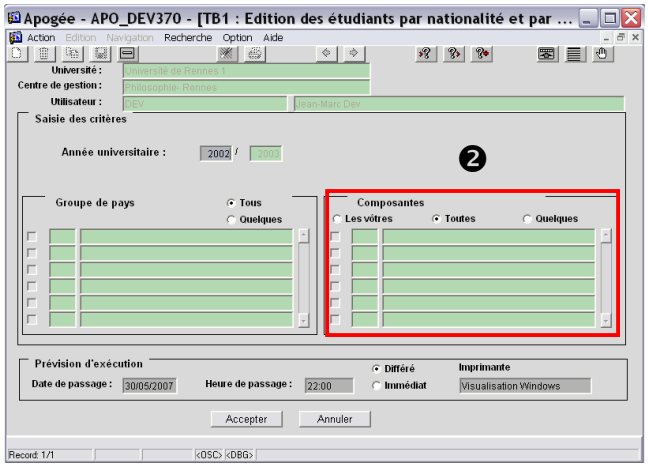

Ecran de saisie de critères d'édition des inscriptions IAE par nationalité et par sexe

Contexte de l'évolution

Cet écran a évolué afin de permettre le choix de la ou des composante(s) pour lesquelles on souhaite comptabiliser les inscriptions par nationalité et par sexe.

Cette évolution fait suite à l'évolution réalisée sur le rapport BO *«Répartition des IA 1ères par groupe de pays / nationalité / composante / version d'étape / sexe »*, [bobtb1p1.rep], disponible dans le module « Pilotage » d'APOGEE.

2 évolutions majeures concernent cet écran de saisie :

1 - La suppression de la case à cocher « Edition pour vos composantes »

2 - La création du nouveau bloc « Composantes »

❶ Suppression de la case à cocher « Edition pour vos composantes »

La case à cocher « Edition pour vos composantes » est supprimée. La fonctionnalité est toutefois conservée. Elle est remplacée par la fonction « Les vôtres » du nouveau bloc « Composantes » détaillé ci-dessous.

❷ Ajout du bloc « Composantes »

Ce nouveau bloc propose désormais 3 choix prédéfinis pour sélectionner une ou plusieurs composantes ; et un ensemble de champs réservés à l'affichage des composantes. C'est une liste de champs qui fonctionne comme celle du bloc « Groupe de Pays ». Seules 6 lignes maximum s'affichent à l'écran, au-delà, un ascenseur apparait permettant de parcourir toute la liste.

Choix 1 : « Les vôtres »

L'édition prend en compte uniquement les composantes « En service » dans l'établissement et spécifiques aux habilitations de l'utilisateur courant.

Dans ce cas, les composantes concernées par ce choix ne sont pas détaillées pas dans la liste.

Choix 2 : « Toutes »
L'édition prend en compte toutes les composantes « en service » dans l'établissement de l'utilisateur courant. Dans ce cas aussi, les composantes concernées par ce choix ne sont pas détaillées pas dans la liste.

Choix 3 : « Quelques »
Toutes les composantes « en service » s'affichent dans la liste. L'utilisateur sélectionne les composantes qu'il souhaite prendre en compte [via la case à cocher positionnée à gauche de chaque ligne]. Dans ce cas, l'édition prend en compte uniquement les composantes sélectionnées dans la liste.

Valeurs par défaut :
A l'ouverture de la fenêtre, c'est le choix « Toutes » qui est coché par défaut.

Apogée Version 3.60.88

Université de Rennes 1 — ANNEE UNIVERSITAIRE 2002/2003 — Date: 30/05/2007 — Page: 2 / 2

TB1 : REPARTITION DES INSCRIPTIONS PAR GROUPE DE NATIONALITE / COMPOSANTE / ETAPE / SEXE

GROUPE DE NATIONALITE : Communauté économique européenne

Composante	Etape		Version d'étape	HOMMES	FEMMES	TOTAL
937 Drt St Bri	ESP122	2è année licence ESP	1	1	0	1
	LCANG1	Lic Anglais 1ère année	1	1	0	1
	LMD1	Licence Informatique	3	0	1	1
	LMD12	Licence Math-Info 2 année	2	4	1	5
	LMD23	Licence Math-Phys 2 année	2	5	3	8
	LMD3	Licence physique	3	1	0	1
	LMDDIN	LMD DROIT INT	1	1	0	1
			Total composante	**13**	**5**	**18**
			Total du groupe	**13**	**5**	**18**

Apogée Version 3.70

Université de Rennes 1 — ANNEE UNIVERSITAIRE 2002/2003 — Date: 30/05/2007 — Page: 2 / 2

TB1 : REPARTITION DES INSCRIPTIONS PAR GROUPE DE NATIONALITE / COMPOSANTE / ETAPE / SEXE

❶ COMPOSANTE(S) : Toutes les composantes en service.

❷ GROUPE(S) DE PAYS : Tous les groupes de pays.

GROUPE DE NATIONALITE : Communauté économique européenne

Composante	Etape		Version d'étape	HOMMES	FEMMES	TOTAL
054 LSH	4101	Deug Géographie 1	1	1	1	2
			Total composante	**1**	**1**	**2**
937 Drt St Bri	ESP122	2è année licence ESP	1	1	0	1
	LCANG1	Lic Anglais 1ère année	1	1	0	1
	LMD1	Licence Informatique	3	0	1	1
	LMD12	Licence Math-Info 2 année	2	4	1	5
	LMD23	Licence Math-Phys 2 année	2	5	3	8
	LMD3	Licence physique	3	1	0	1
	LMDDIN	LMD DROIT INT	1	1	0	1
			Total composante	**13**	**5**	**18**
971 L SC	3011	Deug SSM 1	1	1	0	1
	ELC1	Niveau 1 Lettres Classiqu	900	1	0	1
			Total composante	**2**	**0**	**2**
981 IUP Math	LICB1	1è ann lic info-electr	1	0	1	1
			Total composante	**0**	**1**	**1**
			Total du groupe	**16**	**7**	**23**

Edition des inscriptions IAE par nationalité et par sexe

Contexte de l'évolution

Cette édition évolue afin de prendre en compte les composantes sélectionnées par l'utilisateur au niveau de l'écran de lancement [cf. évolution présentée précédemment].
La principale évolution de ce report oracle est l'ajout dans l'en-tête d'une zone dédiée au rappel des critères de choix de l'utilisateur.

❶ Rappel du choix des composantes

Cette nouvelle zone contient un premier critère nommé « COMPOSANTE(S) » qui précise le choix qui a été fait au niveau des composantes à prendre en compte. Deux cas de présentation sont alors possibles :

CAS 1 :
La liste des composantes s'affiche, elle détaille le libellé de chaque composante séparé par un point virgule.

- Pour les choix « Les vôtres », seuls les libellés des composantes en service propres aux habilitations de l'utilisateur sont rappelés.
- Pour le choix « Quelques », seuls les libellés des composantes sélectionnées par l'utilisateur sont rappelés.

CAS 2 :
Le libellé « Toutes les composantes en service » s'affiche automatiquement pour le choix « Toutes ».

❷ Rappel du choix des groupes de pays

Cette nouvelle zone contient aussi un 2ème critère nommé « GROUPE(S) DE PAYS » qui précise le choix qui a été fait au niveau des groupes de pays à prendre en compte. Deux cas de présentation sont alors possibles :

CAS 1 : La liste des groupes de pays est reprise, le libellé de chaque groupe de pays est séparé par un « ; » [choix « Quelques »].

CAS 2 : Le libellé « Tous les groupes de pays en service » s'affiche automatiquement pour le choix « Tous ».

Apogée Version 3.60.88

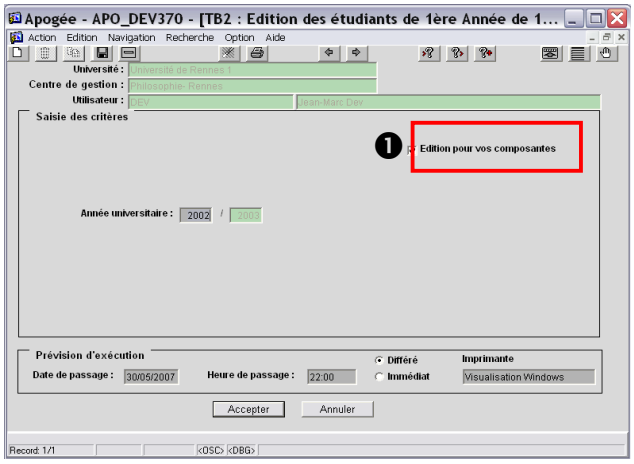

Apogée Version 3.70

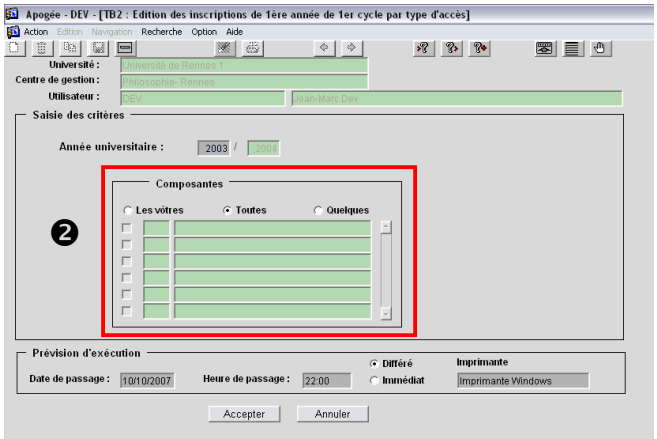

Ecran de saisie des critères d'édition des étudiants de première année de premier cycle par type d'accès

Contexte de l'évolution

Cet écran a évolué afin de permettre le choix de la ou des composante(s) pour lesquelles on souhaite comptabiliser les étudiants de 1ère année 1er cycle par type d'accès.

Cette évolution fait suite à l'évolution réalisée sur le rapport BO *«Répartition des inscriptions administratives premières des formations de niveau BAC+1, par composante / version d'étape / titre d'accès »* [bobtb2p1.rep], disponible dans le module « Pilotage » d'APOGEE.

2 évolutions majeures concernent cet écran de saisie :
1 - La suppression de la case à cocher « Edition pour vos composantes »

2 - La création du nouveau bloc « Composantes »

❶ Suppression de la case à cocher « Edition pour vos composantes »
La case à cocher « Edition pour vos composantes » est supprimée. La fonctionnalité est toutefois conservée.

Elle est remplacée par la fonction « Les vôtres » du nouveau bloc « Composantes » détaillé ci-dessous.

❷ Ajout du bloc « Composantes »
Ce nouveau bloc propose désormais 3 choix prédéfinis pour sélectionner une ou plusieurs composantes ; et un ensemble de champs réservés à l'affichage des composantes. Seules 6 lignes maximum s'affichent à l'écran, au-delà, un ascenseur apparait permettant de parcourir toute la liste.

Choix 1 : « Les vôtres »
L'édition prend en compte uniquement les composantes « En service » dans l'établissement qui sont spécifiques aux habilitations de l'utilisateur courant.

Dans ce cas, les composantes concernées par ce choix ne sont pas détaillées pas dans la liste.

Choix 2 : « Toutes »
L'édition prend en compte toutes les composantes « En service » dans l'établissement de l'utilisateur courant. Dans ce cas aussi, les composantes concernées par ce choix ne sont pas détaillées pas dans la liste.

Choix 3 : « Quelques »
Toutes les composantes « en service » s'affichent dans la liste. L'utilisateur sélectionne les composantes qu'il souhaite prendre en compte [via la case à cocher positionnée à gauche de chaque ligne]. Dans ce cas, l'édition prend en compte uniquement les composantes sélectionnées dans la liste.

Valeurs par défaut :
A l'ouverture de la fenêtre, c'est le choix « Toutes » qui est coché par défaut.

Apogée Version 3.60.88

Université de Rennes 1

ANNEE UNIVERSITAIRE 2002/2003

TB2 : REPARTITION DES INSCRIPTIONS ETAPES DE 1ère ANNEE DE 1er CYCLE PAR COMPOSANTE / ETAPE / TYPE D'ACCES

Date: 30/05/2007
Page: 2 / 2

Composante	Etape	Version	Bac ou équivalent de l'année	Autres entrants (transfert, bac antérieur, ..)	Autres (réinscrit, ..)	Totaux
937 Drt St Bri	LCANG1 Lic Anglais 1ère année	1	1	0	0	1
	Total composante		**1**	**0**	**0**	**1**
	Totaux cumulés		**1**	**0**	**0**	**1**

Apogée Version 3.70

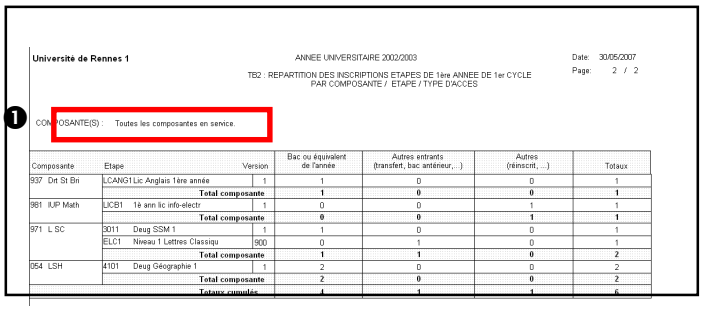

Université de Rennes 1

ANNEE UNIVERSITAIRE 2002/2003

TB2 : REPARTITION DES INSCRIPTIONS ETAPES DE 1ère ANNEE DE 1er CYCLE PAR COMPOSANTE / ETAPE / TYPE D'ACCES

Date: 30/05/2007
Page: 2 / 2

❶ COMPOSANTE(S) : Toutes les composantes en service.

Composante	Etape	Version	Bac ou équivalent de l'année	Autres entrants (transfert, bac antérieur, ..)	Autres (réinscrit, ..)	Totaux
937 Drt St Bri	LCANG1 Lic Anglais 1ère année	1	1	0	0	1
	Total composante		**1**	**0**	**0**	**1**
981 IUP Math	LICB1 1è ann lic info-electr	1	0	0	1	1
	Total composante		**0**	**0**	**1**	**1**
971 L SC	3011 Deug SSM 1	1	1	0	0	1
	ELC1 Niveau 1 Lettres Classiqu	900	0	1	0	1
	Total composante		**1**	**1**	**0**	**2**
954 LSH	4101 Deug Géographie 1	1	2	0	0	2
	Total composante		**2**	**0**	**0**	**2**
	Totaux cumulés		**4**	**1**	**1**	**6**

Edition des étudiants de première année de premier cycle par type d'accès

Contexte de l'évolution

Cette édition évolue afin de prendre en compte les composantes sélectionnées par l'utilisateur au niveau de l'écran de lancement [cf. évolution présentée précédemment].

La principale évolution de ce report oracle est l'ajout dans l'en-tête d'une zone dédiée au rappel des critères de choix de l'utilisateur.

❶ **Rappel du choix des composantes**
Cette nouvelle zone contient un premier critère nommé « COMPOSANTE(S) » qui précise le choix qui a été fait au niveau des composantes à prendre en compte. Deux cas de présentation sont alors possibles :

CAS 1 :
La liste des composantes s'affiche, elle détaille le libellé de chaque composante séparé par un point virgule.

- Pour les choix « Les vôtres », seuls les libellés des composantes en service propres aux habilitations de l'utilisateur sont rappelés.

- Pour le choix « Quelques », seuls les libellés des composantes sélectionnées par l'utilisateur sont rappelés.

CAS 2 :
Le libellé « Toutes les composantes en service » s'affiche automatiquement pour le choix « Toutes ».

Apogée Version 3.60.88

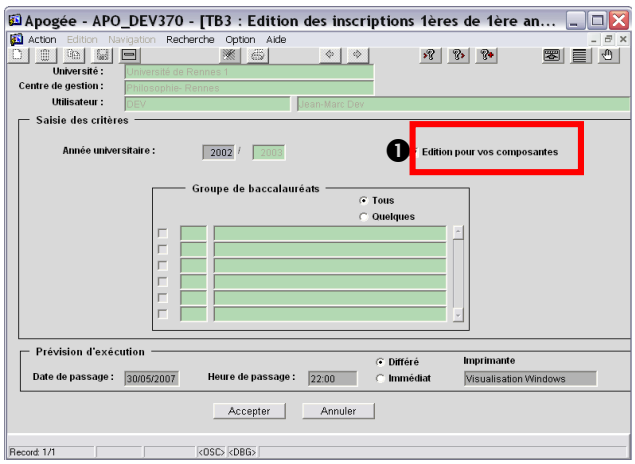

Apogée Version 3.70

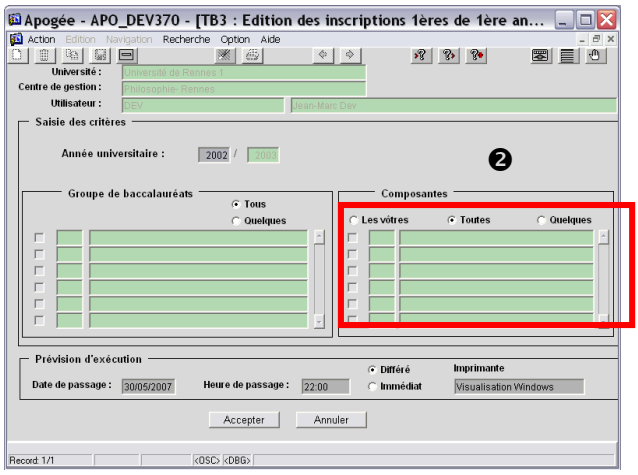

Ecran de saisie des critères d'édition des inscriptions IAE de première année, de premier cycle par groupe de bacs et par sexe

Contexte de l'évolution

Cet écran a évolué afin de permettre le choix de la ou des composante(s) pour lesquelle(s) on souhaite comptabiliser les inscriptions de 1ère année 1er cycle par groupe de bacs et par sexe.

Cette évolution fait suite à l'évolution réalisée sur le rapport BO *«Répartition des inscriptions administratives premières des formations de niveau BAC+1, par composante / version d'étape / groupe de bacs/ bac / sexe »* [bobtb3p1.rep], disponible dans le module « Pilotage » d'APOGEE.

2 évolutions majeures concernent cet écran de saisie :

1 - La suppression de la case à cocher « Edition pour vos composantes »

2 - La création du nouveau bloc « Composantes »

❶ Suppression de la case à cocher « Edition pour vos composantes »
La case à cocher « Edition pour vos composantes » est supprimée. La fonctionnalité est toutefois conservée.

Elle est remplacée par la fonction « Les vôtres » du nouveau bloc « Composantes » détaillé ci-dessous.

❷ Ajout du bloc « Composantes »
Ce nouveau bloc propose désormais 3 choix prédéfinis pour sélectionner une ou plusieurs composantes ; et un ensemble de champs réservés à l'affichage des composantes. Seules 6 lignes maximum s'affichent à l'écran, au-delà, un ascenseur apparait permettant de parcourir toute la liste.

Choix 1 : « Les vôtres »
L'édition prend en compte uniquement les composantes « En service » dans l'établissement et propres aux habilitations de l'utilisateur courant.
Dans ce cas, les composantes concernées par ce choix ne sont pas détaillées pas dans la liste.

Choix 2 : « Toutes »
L'édition prend en compte toutes les composantes en service dans l'établissement de l'utilisateur courant. Dans ce cas aussi, les composantes concernées par ce choix ne sont pas détaillées pas dans la liste.

Choix 3 : « Quelques »
Toutes les composantes « en service » s'affichent dans la liste. L'utilisateur sélectionne les composantes qu'il souhaite prendre en compte [via la case à cocher positionnée à gauche de chaque ligne]. Dans ce cas, l'édition prend en compte uniquement les composantes sélectionnées dans la liste.

Valeurs par défaut :
A l'ouverture de la fenêtre, c'est le choix « Toutes » qui est coché par défaut.

Apogée Version 3.60.88

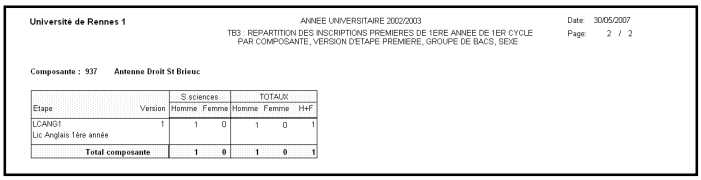

Université de Rennes 1

ANNEE UNIVERSITAIRE 2002/2003

TB3 : REPARTITION DES INSCRIPTIONS PREMIERES DE 1ERE ANNEE DE 1ER CYCLE PAR COMPOSANTE, VERSION D'ETAPE PREMIERE, GROUPE DE BACS, SEXE

Date: 30/05/2007
Page: 2 / 2

Composante : 937 Antenne Droit St Brieuc

Etape	Version	S sciences Homme	S sciences Femme	TOTAUX Homme	TOTAUX Femme	TOTAUX H+F
LCANG1 Lic Anglais 1ère année	1	1	0	1	0	1
Total composante		**1**	**0**	**1**	**0**	**1**

Apogée Version 3.70

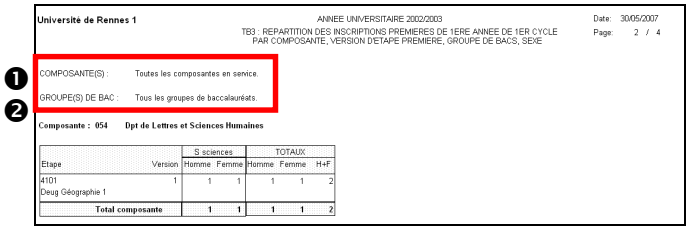

Université de Rennes 1

ANNEE UNIVERSITAIRE 2002/2003

TB3 : REPARTITION DES INSCRIPTIONS PREMIERES DE 1ERE ANNEE DE 1ER CYCLE PAR COMPOSANTE, VERSION D'ETAPE PREMIERE, GROUPE DE BACS, SEXE

Date: 30/05/2007
Page: 2 / 4

❶ COMPOSANTE(S) : Toutes les composantes en service.

❷ GROUPE(S) DE BAC : Tous les groupes de baccalauréats.

Composante : 054 Dpt de Lettres et Sciences Humaines

Etape	Version	S sciences Homme	S sciences Femme	TOTAUX Homme	TOTAUX Femme	TOTAUX H+F
4101 Deug Géographie 1	1	1	1	1	1	2
Total composante		**1**	**1**	**1**	**1**	**2**

Edition des inscriptions IAE de première année, de premier cycle par groupe de bacs et par sexe

Contexte de l'évolution

Cette édition évolue afin de prendre en compte les composantes sélectionnées par l'utilisateur au niveau de l'écran de lancement. [cf. évolution présentée précédemment]

La principale évolution de ce report oracle est l'ajout dans l'en-tête d'une zone dédiée au rappel des critères de choix de l'utilisateur.

❶ Rappel du choix des composantes

Cette nouvelle zone contient un premier critère nommé « COMPOSANTE(S) » qui précise le choix qui a été fait au niveau des composantes à prendre en compte.

Deux cas de présentation sont alors possibles :

CAS 1 : La liste des composantes s'affiche, elle détaille le libellé de chaque composante séparé par un point virgule.

- Pour les choix « Les vôtres », seuls les libellés des composantes en service propres aux habilitations de l'utilisateur sont rappelés.

- Pour le choix « Quelques », seuls les libellés des composantes sélectionnées par l'utilisateur sont rappelés.

CAS 2 : Le libellé « Toutes les composantes en service » s'affiche automatiquement pour le choix « Toutes ».

❷. Rappel du choix des groupes de bacs

Cette nouvelle zone contient aussi un 2ème critère nommé « GROUPE(S) DE BACS » qui précise le choix qui a été fait au niveau des groupes de bacs à prendre en compte. Deux cas de présentation sont alors possibles :

CAS 1 : La liste des groupes de bacs est reprise, le libellé de chaque groupes de bacs est séparé par un « ; ».
> Pour le choix « Quelques », seuls les libellés des groupes de bacs sélectionnés par l'utilisateur sont rappelés.

CAS 2 : Le libellé « Tous les groupes de bacs en service » s'affiche automatiquement pour le choix « Tous ».